

Bonjour,

Je vous prie de trouver ci-dessous le dossier de consultation de l'acheteur COLLEGE ROGER POULNARD situé sur la commune de BAGE DOMMARTIN.

Article 1 : Objet de la consultation

La présente consultation concerne la fourniture de denrées alimentaires.

Type de Marché :

Marché de fournitures

Procédure et forme de marché :

Les prestations feront l'objet d'un marché passé en procédure adaptée, conformément à l'article R2123-1 du code de la commande publique.

Les candidats sont informés que le pouvoir adjudicateur peut, à tout moment, ne pas donner suite à la consultation pour motifs d'intérêt général.

Les prestations feront l'objet d'un accord-cadre avec émission de bons de commandes.

Les bons de commande seront notifiés au fur et à mesure des besoins.

Les produits demandés :

- Produit n°1 Chipolata (local (01/71/69) chipolatas de 50 grs environ pour le service du 15/09/26. livraison le 14/09/26.) certifié Bio ou équivalent (réponse le 03/08/2026 au plus tard) – Quantité maximum : 1 450Unité(s) - 7 jours de délai de livraison
- Produit n°2 Knack (local (01/71/69) 450 saucisses knacks d'environ 50 grs service le 01/09/26 livraison a partir du 27/08/26) (réponse le 03/08/2026 au plus tard) – Quantité maximum : 23Kg - 7 jours de délai de livraison
- Produit n°3 Pâté en croûte (local (01/71/69) service le 24/09/26 livraison le 21/09/26) (réponse le 03/08/2026 au plus tard) – Quantité maximum : 25Kg - 7 jours de délai de livraison
- Produit n°4 Rillettes (local (01/71/69) service le 24/09/26 livraison le 21/09/26) (réponse le 03/08/2026 au plus tard) – Quantité maximum : 6Kg - 7 jours de délai de livraison
- Produit n°5 Rôti de porc (local (01/71/69) rôti de porc dans la longe en grosse pièces pour le service du 11/09/26 livraison du 07/09/26 au 09/09/26) (réponse le 03/08/2026 au plus tard) – Quantité maximum : 80Kg - 7 jours de délai de livraison
- Produit n°6 Saucisson à cuire (local (01/71/69) service le 06/10/26 livraison le 02/10/26 gros conditionnement sans ficelle) (réponse le 03/08/2026 au plus tard) – Quantité maximum : 80Kg - 7 jours de délai de livraison

Les livraisons s'effectueraient à un rythme : Mensuel

Modalités de livraison :

La livraison aura lieu selon les modalités décrites ci-après : ATTENTION A PARTIR DE SEPTEMBRE 2026 Livraison entre 6h et 10h30 impérativement du lundi au vendredi en période scolaire. Pour des raisons organisationnelles de l'établissement toute livraison après 10h30 sera refusée. Merci de votre

compréhension et coopération.

Spécifications complémentaires :

Portail vert face à la mairie de Bagé-Dommartin.

Date limite de remise des offres :

03/08/2026, à minuit.

Article 2 : Durée du marché

Le marché est conclu pour la période du 26/08/2026 au 20/10/2026

Article 3 : Jugement des offres

Ce jugement sera exécuté dans les conditions prévues à l'article R 2152-7 du code de la commande publique.

Le Pouvoir Adjudicateur choisit l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération conformément aux règles qui régissent cette forme de consultation.

Les critères retenus pour le jugement des offres seront les suivants :

- Performances matière d'approvisionnement direct (0 ou 1 intermédiaire) (1) – 50%
- Prix (Le mieux disant) – 50%

Modalités d'attribution :

Cascade - 4 attributaires maximum

Pour répondre à ce marché, il vous est demandé de bien vouloir remplir le formulaire suivant :

Lien vers formulaire de réponse de la consultation

Elimination des offres :

- Toute offre remise hors délai sera éliminée.
- Les candidats n'ayant pas fourni l'ensemble des déclarations, certificats ou attestations demandés, dûment remplis et signés.

Coordonnées de l'acheteur :

- COLLEGE ROGER POULNARD
- Marie-Noëlle FARGEOT
- 131 RUE DE LA MAIRIE
- 01380 BAGE DOMMARTIN
- Responsable des achats : Mathias ASENSIO
- Téléphone : 03 85 36 39 80
- Courriel : cuisine.0010005a@ac-lyon.fr

Recours

En cas de difficultés sur l'interprétation ou l'exécution des dispositions ci-dessus, les parties essaieront de

11/07/2026

régler à l'amiable des litiges pouvant s'élever entre elles.

Toutefois, dans l'hypothèse où un accord ne pourrait intervenir, il est fait attribution de juridiction au tribunal administratif :

Lyon